

ACCOMPAGNER LES INTERCOMMUNALITÉS
LE PLUi

Désormais,
la planification s'envisage
à l'échelle intercommunale.

Le PLU intercommunal

“

Les évolutions réglementaires récentes (loi ALUR, loi NOTRe) encouragent l'élaboration des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale et non plus communale.

Ainsi, notre façon d'appréhender le territoire et d'envisager son développement évolue, impliquant des questionnements importants.

Dans cette perspective, l'AudaB accompagne techniquement les collectivités et propose une sensibilisation des élus communautaires et municipaux à ces changements d'échelle et cette nouvelle intégration intercommunale.

”

Catherine BARTHELET, Présidente de l'AudaB et Conseillère communautaire déléguée en charge de la planification et de l'urbanisme opérationnel (Grand Besançon)

(PLUi)





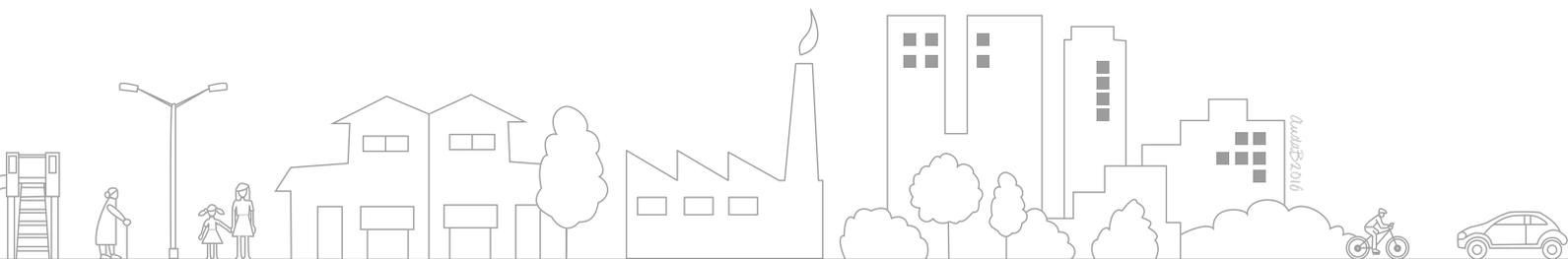
• • • pour un projet de territoire partagé

L'approche intercommunale du Plan Local d'Urbanisme amène les élus à **s'interroger collectivement sur l'organisation de leur territoire** :

Où prioriser le développement résidentiel et économique ?
Quels espaces agricoles pérenniser pour maintenir l'activité ?
Quels espaces naturels protéger ?

De par son expertise auprès des collectivités et sa connaissance fine de l'espace régional, l'AudaB **accompagne les élus dans leurs réflexions.**

S'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire (urbanistes, géographes, cartographes, paysagistes, architectes, statisticiens...), l'agence **participe à l'appropriation des caractéristiques et des enjeux territoriaux** qui seront ensuite traduits dans un projet d'urbanisme commun.



Son expérience en planification communale et intercommunale permet à l'agence de **disposer des compétences et des connaissances** pour élaborer un PLU à l'échelle intercommunale : de la **réalisation du diagnostic** à la **formulation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, jusqu'à la concrétisation par le zonage et la **rédaction de règles** pour chaque zone.

*Une expertise
pour votre démarche
de PLUi.*



• • • une élaboration à planifier

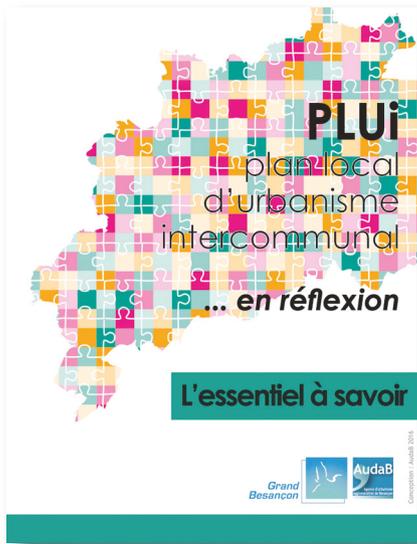
L'AudaB peut également apporter son appui technique aux intercommunalités tout au long de l'élaboration du PLUi. En tant qu'assistante à maîtrise d'ouvrage, elle peut :

- **rédiger la feuille de route** afin de définir le calendrier d'élaboration, l'organisation politique et technique, la communication à mettre en œuvre auprès des acteurs et des habitants ;

*Pour un
accompagnement
sur-mesure
et de proximité.*

- **définir le cahier des charges** si l'intercommunalité fait appel à un ou plusieurs bureau(x) d'études extérieur(s) pour élaborer son PLUi ;
- réaliser un travail de **relecture des documents** et **suivre la procédure** jusqu'à l'approbation du PLUi ;
- apporter son savoir-faire en matière d'**animation** et de **pédagogie**.

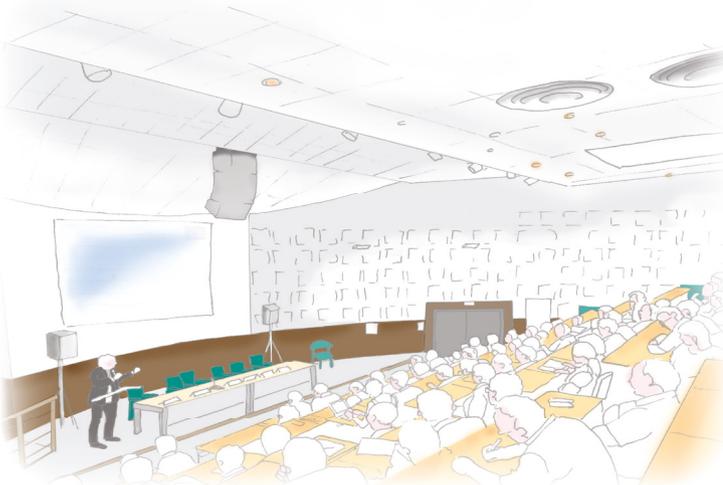
À ce titre, l'agence intervient d'ores et déjà aux côtés des communes du SCoT de l'agglomération bisontine à toutes les étapes de l'élaboration de leur document d'urbanisme (PLU ou Carte communale).



Par ailleurs, pour **informer** élus communautaires et municipaux mais aussi techniciens et habitants **sur la façon de construire un PLUi**, l'agence est en mesure de proposer des outils de communication et des supports pédagogiques : plaquette d'information, diaporama pour engager le débat...



La sensibilisation à l'urbanisme, l'un des métiers de l'AudaB.



AudaB 2016

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation à la planification, l'AudaB travaille déjà aux côtés des collectivités, notamment avec le Grand Besançon, en **organisant des ateliers d'information** auxquels participent différents territoires engagés dans une démarche de PLUi.

Ces retours d'expériences permettent de **s'enrichir des méthodes pratiquées** par d'autres collectivités et de comprendre la place pouvant être allouée à la commune dans la construction du PLUi.

L'AudaB intervient **au sein d'un réseau d'acteurs de Bourgogne-Franche-Comté** aux côtés des trois autres agences d'urbanisme régionales : Pays de Montbéliard, Territoire de Belfort et Sud Bourgogne.

L'agence collabore à l'animation de **deux réseaux locaux** spécialisés en planification :



LE CLUB PLUi

piloté par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, à destination des collectivités engagées dans une démarche de PLUi ou en réflexion.



LE PÔLE RÉGIONAL D'APPUI AUX TERRITOIRES (PRAT)

mis en place par la Région Bourgogne-Franche-Comté, consacré à la sensibilisation des techniciens des collectivités à la planification territoriale : PLUi et SCoT.

La richesse des réseaux d'acteurs

Active au sein de ces réseaux régionaux par sa participation à la définition des contenus et à la préparation des séminaires, l'AudaB **capitalise les renseignements** échangés lors des rencontres : actualités réglementaires et parlementaires, retours d'expériences de territoires, interventions d'experts...

Par ailleurs, membre du « Club Planification » de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) réunissant les techniciens d'une cinquantaine d'agences d'urbanisme, l'agence **se nourrit des informations mises en commun concernant les questions de PLUi / SCoT.**

*L'AudaB, à la croisée
des informations et des expériences.*